

Fiche élève : les aménagements touristiques de la presqu'île de la Caravelle

1. Présenter le document 1.
2. Grâce aux différents documents (carte, photos et textes), remplir le tableau suivant.

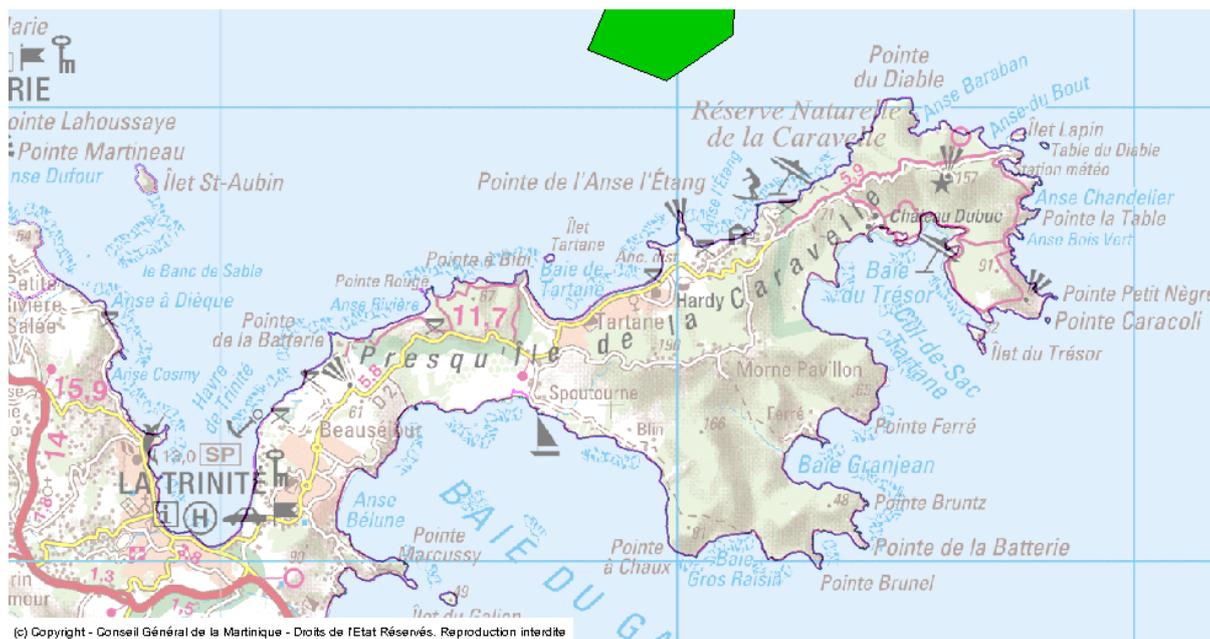
Documents	Description	Acteurs	Gestion	Type de figuré
Photo 1 + Texte				
Photo 2				
Photo 3				
Photo 4				
Photo 5				
Photo 6				
Photo 7				
Photo 8				
Texte 9				
Photo 10				

3. Quelles sont les potentialités touristiques du site ?
4. Quels sont les aménagements liés au tourisme ?
5. D'après les activités représentées, quels sont les différents acteurs de ce territoire ? Pourquoi peut-il y avoir des conflits d'usage ?
6. A l'aide de l'ensemble des documents et du tableau, réaliser le croquis suivant : la presqu'île de la Caravelle, un territoire tourné vers le tourisme.

Aide à la réalisation du croquis :

- Lister les éléments qui doivent apparaître sur le croquis
- Organiser la légende
- Choisir les figurés
- Réaliser le croquis sans oublier le titre et la nomenclature.

Document 1



Document 3

La Réserve

Créée en 1976, la Réserve Naturelle de la Caravelle a pour objet de protéger, étudier et gérer l'ensemble des richesses spécifiques liées à la diversité du milieu :

La végétation (forêt sèche, mangrove, savane...)

La faune : un nombre important d'oiseaux sédentaires voire endémiques.

Les circuits découvertes gérés par le parc sont tous commentés par des panneaux (une centaine de plantes, de nombreux milieux différents).

Source: office du tourisme de Trinité

Le Conservatoire du littoral a confié à l'ONF la gestion de la moitié des terrains qu'il a acquis, soit 1.022 ha. Objectif : concilier la préservation des espaces boisés tout en organisant la fréquentation des sites.

Une gestion participative

Le Conservatoire n'assume pas lui-même la gestion de ses terrains, qu'il confie en priorité aux collectivités locales, aux associations ou aux établissements publics comme le Parc naturel régional de Martinique ou l'ONF.

Ces orientations de gestion sont élaborées au sein d'un comité consultatif propre à chaque domaine.

Le Conservatoire n'assume pas lui-même la gestion de ses terrains, qu'il confie en priorité aux collectivités locales, aux associations ou aux établissements publics.

2.000 ha de littoral préservés

Le Conservatoire a pour mission l'acquisition des espaces naturels les plus remarquables du littoral tant en métropole que dans les DOM, afin de les préserver définitivement.

En Martinique, les surfaces qu'il a acquises à ce jour s'élèvent à près de 2.000 ha et comprennent notamment :

- le domaine de Prêcheur Grand Rivière
- la réserve naturelle de la Caravelle
- les sites de Grand Macabou, Pointe Rouge, Morne Larcher, Morne Acca, cap Salomon
- l'étang des Salines.

1.022 ha d'espaces boisés confiés à l'ONF

Ce sont les terrains à vocation forestière que le Conservatoire du littoral nous a confiés. Soit principalement les terrains de Prêcheur Grand Rivière, Cap Salomon, Grand Macabou et Pointe Rouge.

Chacun bénéficie d'un document de gestion (plan de gestion ou aménagement forestier) qui prévoit la réalisation d'actions soucieuses de l'environnement, tout en assurant un accueil du public de qualité. Elles sont mises en œuvre par l'ONF pour le compte du propriétaire. Par exemple, des études et inventaires scientifiques sont menés sur certains de ces territoires afin de mieux connaître les enjeux de leur préservation.

Des vestiges présents sur les sites acquis font également l'objet d'une mise en valeur patrimoniale.

Des sites ouverts à différents publics

L'ouverture au public a lieu dans le strict respect de la préservation des espaces.

Le grand public bénéficie d'équipements d'accueil légers que nous avons installés : parkings, ajoupas, sentiers.

Certaines activités antérieures à l'acquisition par le Conservatoire, comme le pastoralisme, continuent à s'exercer.



Source : site de l'ONF